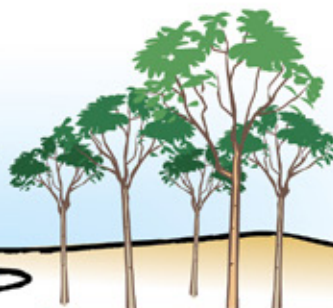


Pins & Rivages



Numéro 12 - Janvier 2018

Chers Adhérents, cher Amis,

L'hiver est arrivé très tôt cette année, mais nous ne nous laissons pas perturber par le vent et par la chute de quelques arbres pendant la tempête Ana. Dans l'ensemble, et malgré un été maussade, cette année fut positive pour nos parcs. Nous avons conservé le sable qui s'accumule petit à petit et les pins, issus d'une plantation naturelle, grandissent bien sur la dune, conservant à notre baie son bel aspect naturel.



Nous avons aussi trouvé un nouveau lieu de réunion plus confortable qui semble avoir fait l'unanimité. Ceux d'entre vous qui demeurent sur place durant l'arrière saison ont pu aussi admirer très souvent de magnifiques couchers de soleil ! Néanmoins, cette tempête Ana est une piqure de rappel pour l'entretien de nos terrains, toujours nécessaire. Il est bon aussi d'avoir à l'esprit que si nous avons un environnement magnifique, il ne faut pas se laisser griser par le paysage (!) : nous avons failli perdre récemment un pêcheur qui s'était aventuré trop loin et n'a dû son sauvetage qu'à la vigilance d'un riverain ayant entendu son appel.

La Tranche fait de plus en plus d'efforts pour les fêtes de fin d'année. Si vous étiez sur place à ce moment, peut-être avez-vous assisté aux vœux de la commune, salle Agnès Varda.

Pour ma part, je vous souhaite à tous un excellent début d'année et vous dis le plaisir que j'aurai de vous revoir bientôt. Avec toute mon amitié.

Dany Beekman



Meilleurs vœux



... • L'assemblée générale en images

La tenue de notre dernière AG dans la salle de cinéma Agnès Varda a été un franc succès, si l'on en juge par le nombre de présents et par les commentaires à l'issue de la réunion. Nous renouvelons nos remerciements au réalisateur, tout en regrettant son absence excusée, ainsi qu'au responsable de la salle de cinéma pour sa collaboration à la préparation de cette réunion. L'expérience sera reconduite en 2018, avec, prévisionnellement, la projection d'un film sur la Grièrre.



Bilan financier de l'année 2016	
Revenus	1 000 000
Charges	1 000 000
Total	0

Le 11 décembre 2016, l'assemblée générale d'août dernier a été reconduite.



• Gestion du Port à sec

Nous indiquions dans le procès-verbal de l'AG d'août dernier, joint à ce numéro, que cette gestion était confiée à Vendée Marine. Il s'agissait d'une disposition provisoire. La Mairie a en effet lancé un appel d'offres pour concéder, dans le cadre d'une délégation de services publics, la gestion et l'exploitation du Port à sec. Les soumissionnaires devaient remettre leurs propositions le 11 décembre au plus tard. Nous serons donc en mesure de communiquer plus d'informations dans notre numéro de printemps.

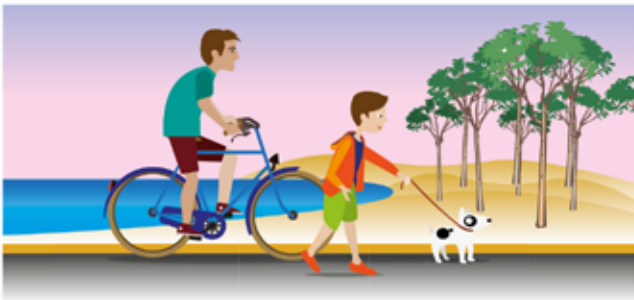
• Réunion des Présidents des Parcs

La dernière réunion s'est tenue fin septembre, en présence du Maire. A défaut d'annonces fracassantes concernant nos Parcs, voici quelques points à retenir :

- Les ganivelles de pied et de haut de dunes sont conservées cet hiver, la tendance – à laquelle ce maintien est susceptible de contribuer – étant actuellement au ré-en-sablement.
- Sur ce sujet de la défense des côtes contre les attaques de la mer, les protections bois-paille ont été évoquées. Il semble que leur statut soit mal défini : technique dite

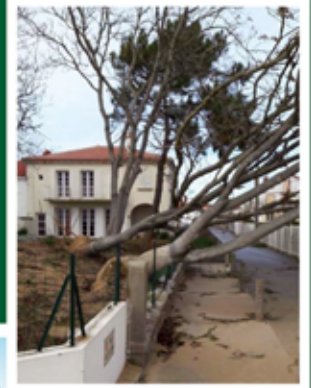
dure pour les uns (c'est le cas de la Mairie), douce pour les autres. Quoiqu'il en soit, à partir du 1^{er} janvier prochain, la Mairie n'aura plus le pouvoir de décision sur la mise en place de protections dures.

- La taxe ordures ménagères est maintenue sur la commune, étant donné qu'il est impossible de passer, comme en ville, à la redevance.
- Le système de gestion poubelles reste inchangé : il serait trop compliqué de mettre en place sur nos containers des puces d'identification, étant donné le nombre de maisons en location. Demeure donc sans solution actuellement le problème des sacs poubelle abandonnés devant les maisons lors de leur fermeture. Il faut compter sur le civisme des résidents pour limiter les dégâts (!), en l'absence de mesure prise ou proposée par la Mairie. Peut-être, pour obliger celle-ci à réagir, faudrait-il que nous en venions tous à déposer ces sacs poubelle à l'entrée de la déchetterie ?
- Les collecteurs de tri sélectif situés à l'entrée de la plage au bout de l'avenue des Tulipes, vont être remis en état ou remplacés étant donné leur vétusté. L'échéance n'est pas précisée.
- L'organisme qui jusqu'ici récupérait les vêtements ayant fait faillite, les containers servant à la collecte ont été enlevés. Il reste la solution d'une remise au Secours Catholique, qui a une antenne à la Tranche-sur-Mer.
- Il est question d'élargir le chemin partagé piétons-bicyclettes qui va de l'Avenue des Tulipes au plan d'eau du Maupas. Mais comme il est situé sur la dune et relève du Domaine Maritime, il n'est pas question d'un revêtement en dur (bitume ou ciment). Des discussions sont à mener avec la Direction Départementale des Territoires de la Mer (DDTM).



- Concernant encore la circulation, il avait été demandé lors de précédentes réunions, de prévoir pour les véhicules deux files à l'entrée de La Grière, côté marché, afin de faciliter la sortie à droite sur la route de contournement. Mais il s'agit d'une voie départementale et aucun aménagement n'est prévu pour l'instant.
- Aucun traitement anti-chenilles n'a été réalisé cette année au niveau communal ou départemental, et la période durant laquelle il doit être effectué (septembre à décembre) est désormais dépassée. Il vaut donc mieux compter sur des initiatives personnelles. Nous en reparlerons au printemps.
- Dans le cadre plus large de la commune, signalons encore comme projets :
 - La déchetterie doit être mise aux normes pour un coût de 600 000 euros.

Les vents ont soufflé fort début novembre, à environ 130 km/h, provoquant quelques chutes d'arbres, mais avec, heureusement, uniquement des dégâts matériels et limités.



- Des discussions sont en cours avec la clinique Saint-Charles de La Roche-sur-Yon, portant sur la construction, à la place de l'hôtel des Pins, d'une petite résidence pouvant accueillir en été une vingtaine de personnes âgées. D'autres terrains pourraient également être proposés pour un tel établissement.
- La (toute première) jeunesse n'est pas non plus oubliée avec la réouverture d'une classe de maternelle « petite section » destinée à une soixantaine (!) d'enfants de 3 ans.



• Zonage des Parcs

Une démarche patiente (!) auprès des services municipaux de l'Urbanisme a permis d'avoir une réponse « officielle » concernant ce sujet qui fait l'objet de différentes questions.

- Les parcs La Grière et Clemenceau sont effectivement classés en deux zones différentes en raison d'une densification plus importante sur le secteur de La Grière.
- En pratique, au sein du Parc Clemenceau classé en zone UCP (« espaces urbains présentant un enjeu paysager fort, du fait de leur caractère végétalisé affirmé et de leur densité moindre »), si un terrain mesure plus de 18 m de large, une construction doit laisser 3 m de chaque côté. Ce qui n'est pas le cas en zone UC (« extensions de type pavillonnaire caractérisées par des éléments paysagers à préserver ») dont relève La Grière.
- Il n'est pratiquement pas envisageable de prévoir un changement de zonage, étant donné que la politique des Pouvoirs publics tend plutôt à la densification des constructions, que le PLU a été adopté tout récemment et qu'il est valable une dizaine d'années.

48 heures

en Petite Californie



Nous empruntons à Alexandre MACÉ, avec son accord dont nous le remercions, le compte-rendu qu'il a fait sur son blog d'un récent week-end sportif dans un cadre qui nous est pour le moins familier, et qu'il désigne sous l'appellation flatteuse de « Petite Californie ».

Un vendredi d'automne à Paris, 16h30. C'est la 28^{ème} fois de la journée que je regarde les prévisions de Windguru pour le weekend. Ça s'annonce parfait : la longue houle de septembre est au rendez-vous, un vent offshore – qui souffle de la terre vers la mer – va venir lisser le plan d'eau et creuser les vagues.

Tout est parti d'un message de Louis la veille au soir : « On n'irait pas surfer ce weekend ? ». En 20 minutes, mon sac était fait. Direction la Petite Californie ! C'est le joli surnom donné à la station balnéaire de la Tranche-sur-Mer, au sud de la Côte de Lumière en Vendée.

Le meilleur taux d'ensoleillement de la côte Atlantique, des kilomètres de plage de sable fin, une longue jetée en bois et une culture surf bien imprégnée viennent nourrir l'imaginaire de ceux qui rêvent de Newport Beach, Santa Cruz et autre Santa Barbara.

Vendredi, 18h45. Porte d'Orléans, je retrouve mes deux compagnons de

surftrip. Le trafic est plutôt fluide jusqu'au péage de Saint Arnould : dans 3h45 nous serons au coin du feu. A l'arrivée, on se dépêche d'ouvrir la maison pour rapidement succomber au sommeil, éreintés de nos semaines à 200 à l'heure.

Samedi, 8h. Pas le temps pour une grasse mat' : on s'enfile un pain au chocolat et en route pour le « dawn patrol », le tour sur la plage au petit matin pour vérifier les conditions. La marée est encore un peu haute et les vagues cassent trop près du bord, en mode *shorebreak*. Ça ne nous empêche pas d'être complètement excités devant ces longues lignes de houle qui viennent se fracasser au rythme d'un métronome sur la côte sauvage déserte.

8h30. À l'eau, c'est l'extase. Chaque planche a un shape – une forme – différent qui affecte le style et la manière

de glisser sur la vague. Plus la planche est petite – *shortboard* –, plus les figures sont radicales. Plus elle est grande – *longboard* – plus les manœuvres sont fluides. On s'enchaîne les vagues seuls avec le soleil qui, timidement, fait fuir le brouillard matinal.

11h30. Après 3 heures de surf, affamés, on se pose en terrasse au bar *l'Équipage*. Devant nous, la baie d'Aunis qui n'est pas sans rappeler celle de *Pleasure Point*, au sud de Santa Cruz. Une longue sieste sur la plage nous remet sur pied pour la prochaine session.

On enchaîne les manœuvres sur la longue vague, GoPro à la main pour immortaliser ces souvenirs magiques. Le spot sur lequel nous surfons semble sorti tout droit des *Seigneurs de Dogtown*, film mythique évoquant l'arrivée du skate à Venice Beach dans les années 70. En plein centre ville, il nous permet de surfer protégés du vent et le *take off* (démarrage sur la vague) se fait sous une jetée qui rappelle le célèbre pier de Santa Monica.

19h. Parce qu'on en a jamais assez, on gonfle les stand-up paddle et on part se balader sur le plan d'eau, plat et déventé, pour apprécier les dernières lueurs du jour.

21h. C'est l'heure de la pinte et du billard à *l'Équipage* devant le traditionnel multiplex foot du samedi soir.

A 23h, extinction des feux : vivement dimanche !

Dimanche, 10h. On ne va pas se mentir, on est cassés de la veille. La pétanque et le 51 suivis d'un déjeuner au soleil nous revigorent un peu, jusqu'à ce que le bruit sourd des vagues vienne nous rappeler ce que nous sommes venus faire dans le coin !

On enfle les combinaisons humides de la veille, le spot se remplit. Les vagues déferlent parfaitement, nous restons 3 heures dans l'eau avant de reprendre la route.

Dimanche, 23h30. Arrivée sur Paris avec du sel dans les sourcils et les batteries rechargées pour affronter une semaine de 50 heures. On était bien en Calif' !

Alexandre MACÉ



Association d'Information et de Défense
des Propriétaires des Parcs
La Grière-Clemenceau
85360 Mairie de la Tranche-sur-Mer

Courriers à adresser à :
contact@apgclem.com
www.apgclem.com